Compte rendu du Conseil d’Ecole

Jeudi 19 Mars 2015

De 18h00 à 20h00

Présents

Madame Niari, Directrice

Mesdames Raymond, Pham, Fauxpoint, Salliou, Nicolini, Laurent, Moulager, Enseignantes

Mesdames Bouteiller, Damelincourt, Gisbert, Cieza, monsieur Frémeaux, Parents élus APELGC

Mesdames Bochain, Kamano, Parents élus FCPE

Madame Fommarty, maire adjoint

Madame Marquis, affaires scolaires

Excusée : Madame Méraud, enseignante

En préambule :

* Mme Niari remercie la mairie pour l’achat de mobilier pour la bibliothèque.
* Les parents APELGC soulignent le bon choix du photographe scolaire : Pochette avec photo de groupe et photos individuelles de très bonne qualité à un prix raisonnable. Toutes les commandes complémentaires ont été reçues avant les vacances de Noël.
1. **Points sur les travaux**

**Finitions**

La Directrice a adressé à la mairie la liste des points restant à traiter (fissures, trous à boucher, joint de porte, problème de fermeture), dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

Un planning définitif et détaillé doit être établi, mais ces travaux devraient être effectués pendant les vacances de printemps. La société GTM justifie les longs délais de traitement par la difficulté à faire revenir les sous-traitants sur le chantier.

**Chauffage**

Suite à l’agrandissement de l’école, l’ancienne pompe à chaleur s’est avérée insuffisante pour maintenir des températures élevées dans tous les locaux (parfois seulement 16° en milieu de journée). Une nouvelle pompe a été installée (début 2015), les températures sont désormais satisfaisantes.

Les enseignantes signalent qu’il fait parfois froid le lundi matin : le chauffage étant réduit le week end, il faudrait revoir la programmation du thermostat pour obtenir une température optimale dans les classes.

**Rayonnage pour aménager le local réserve (local proche classe 1)**

Ce local est désormais affecté au rangement des archives et du matériel scolaire. Les anciens rayonnages sont insuffisants. Mme Marquis propose de faire un inventaire pour identifier les besoins et étudier les solutions possibles (type d’étagères à acheter, sous réserve de budget disponible).

*Post réunion : rdv pris pour le 01 avril*

**Jardinière**

Cette jardinière (non prévue sur les plans) se trouve à gauche en entrant dans la cour (contre le mur de la salle de motricité). Ce carré de terre entourée d’un trottoir en ciment n’est pas utilisé, (trop petit pour un jardin pédagogique, les enfants jouent avec la terre, si on le couvre d’un bâche, elle se remplit d’eau). La bordure en ciment est dangereuse pour les enfants.

La mairie propose de « casser » l’angle, pour en réduire la dangerosité et d’y mettre des plantations pour ne pas laisser la terre à nu.

**Rideaux (dans les classes, pour protéger de la chaleur de la verrière)**

L’achat de rideaux sera présenté au budget (vote au conseil municipal du 30 mars).

Nb : voir avec service technique pour le mode de fixation dans les classes

**Cabane à vélo**

Suite aux travaux, l’abri se trouvant dans la cour des petits est conservé, mais l’ancien chalet  a disparu. Les rangements actuels sont insuffisants pour stocker tous les vélos. Une partie est rangée dans un local destiné aux poubelles (non couvert), les vélos étant lourds à manipuler et à accrocher, ils restent parfois dehors ou doivent être entassés (risque de dégradation).

La directrice et l’équipe enseignante renouvellent leur demande d’agrandissement du local existant ; la mairie ne l’a pas prévu au prochain budget.

Des solutions vont être étudiées avec les services techniques en attendant un éventuel agrandissement qui n’aurait pas lieu avant l’été 2015-2016 (sous réserve).

1. **Vie à l’école**

**Personnel municipal dans les classes**

A moyen terme, les prévisions sont d’une dame de service par classe de petite section, 1 pour 2 pour les classes de moyenne section, et plus aucune pour les classes de grande section (Incertitude sur les dotations des mairies dans les années à venir).

Cependant, la mairie assure qu’il n’y aura pas de nouvelles réductions d’effectifs à la rentrée 2015.

**Carte scolaire**

La nouvelle carte scolaire sera votée au prochain conseil municipal. La nouvelle sectorisation pour alléger l’école Voltaire qui arrive à saturation n’affecte pas l’école Guest.

**Organisation de la sieste**

Après le repas (12h15/ 12h20), les enfants de petite section sont accompagnés par 2 animateurs dans les dortoirs (1 classe par dortoir). Les enseignantes confirment que tous les enfants dorment.

Mme Niari souligne l’importance de maintenir ce rituel car les enfants en ont encore besoin (En centre de loisirs, l’organisation des siestes est laissée à l’appréciation du responsable de centre, qui peut ne pas forcer les petits à aller à la sieste pour les faire bénéficier des autres activités du centre).

**Organisation du repas + lavage des mains**

Au 1er service, les ATSEM accompagnent les enfants (petits + classe 2) aux sanitaires et veillent au lavage des mains. Ensuite les enfants sont accompagnés à la sieste (petits) ou vont dans la cours avec les animateurs (moyens).

Les enfants qui mangent au 2ème service vont d’abord dans la cour, puis vont à ma cantine vers 12h20, après passage aux sanitaires et lavage de mains.

NB : En période d’épidémie (gastro, grippe…), en plus du lavage de mains, les classes et dortoirs sont désinfectés.

Les parents sont invités à signaler toute maladie contagieuse de leur enfant afin d’effectuer une désinfection dans l’école si nécessaire.

Si un enfant n’a pas été badgé pour le déjeuner (oubli, erreur), l’enfant attend dans la classe sous la surveillance de l’enseignant, puis en l’absence de parents, il est remis à un animateur qui l’accompagne à la cantine. Les rations sont partagées (souvent repas d’un adulte) pour que l’enfant bénéficie d’un repas complet. Une régulation a posteriori est faite pour la facturation.

En cas de retard ou d’imprévus, les parents doivent prévenir l’école et signaler s’ils souhaitent que l’enfant déjeune ou qu’il attende s’il s’agit d’un petit retard.

La directrice et l’équipe enseignante insistent sur le fait qu’aucun enfant n’est jamais laissé seul et sans repas.

**Plan Vigipirate**

Début janvier, suite aux attentats, une communication a été faite par le préfet et par le maire, pour éviter tous les attroupements : une nouvelle organisation des entrées et sorties a été organisée (y compris le vendredi après midi) pour éviter les effets de foule devant l’école. L’organisation est revenue à la normal aujourd’hui.

Les sorties sont autorisées par le directeur d’école, il n’y a pas de restrictions pour :

* les déplacements en car
* les déplacements à pied dans la ville sous réserve qu’ils soient effectués classe par classe (pas de regroupement).
* Les fêtes d’école avec un public ciblé

Restrictions : les déplacements dans Paris et dans certains sites en région parisienne sont interdits aux scolaires.

Lors de la minute de silence, il n’y a pas eu d’action spécifique avec les enfants, les adultes ont pu se recueillir.

**Eclipse du 20 mars**

Selon les préconisations de l’inspection, les enfants resteront à l’intérieur le vendredi matin, quelque soient les conditions climatiques (recréation devant vidéo, comme lorsqu’il pleut).

**Les évènements**

Animation Kapla du jeudi 12 mars et du vendredi 13 mars

* En réponse à question de la FCPE sur le cout demandé aux parents (5€) avant l’animation
	+ Il s’agit d’un choix pédagogique, sans aucune vocation commerciale
	+ Les deux animateurs du centre Kapla sont très compétents et ont parfaitement encadré l’activité.
	+ Toutes les classes ont participé : 45 min pour les petits, 60 min pour les moyens et les grands.
	+ Les enfants se sont tous impliqués et étaient très fiers de leurs constructions.
	+ Une partie du cout a été prise en charge par la coopérative scolaire

Mme Bouteiller présente le vendredi matin confirme la qualité de l’encadrement, la pédagogie de l’activité, l’intérêt et la concentration des enfants.

A posteriori, tous les parents sont satisfaits et agréablement surpris par les réalisations des enfants.

L’intervention de l’officier de prévention routière qui devait avoir lieu en janvier auprès des classes de grande section est reportée à une date non précisée à ce jour.

Intervention de la diététicienne auprès des classes de grande section

Classe 4 : le 16/04

Classe 5 : le 04/06

Les grands de la classe 1 intègreront l’une des 2 séances.

La Kermesse se tiendra le vendredi 12 juin de 17h30 à 20h30

Une réunion préparatoire sera organisée le jeudi 09 avril à 17h30. Tous les parents sont invités à y participer pour apporter leurs idées, donner leur disponibilité pour la préparation de la fête. Il n’y aura pas d’évolution du format comme suggéré par les parents APELGC  (organisation spectacle, exposition…)

* + Les réalisations des enfants sont visibles dans toute l’école tout au long de l’année (contrairement à l’année dernière dans le contexte de travaux).
	+ Des représentations de chorale (classes 1,2, 4 / classes 3,4) auront lieu d’ici la fin de l’année (matin).

*Post réunion : les dates et lieux de sorties de fin d’année ne sont pas encore définis. A priori, les petits iront au jardin d’acclimatation*.

**Bilan de Santé et Evaluation du Développement pour la Scolarité (BSEDS**)

Ce bilan est réalisé en janvier par les Grandes Sections, réalisé par groupe de 5 enfants.

L’objectif est le dépistage des enfants présentant des risques de difficultés d’apprentissage, pour mettre en place des actions si nécessaire (orientation vers des soins spécifiques type orthophoniste, etc. …).

Les résultats sont communiqués à la psychologue scolaire, au Maitre G et au médecin scolaire

Evaluation en 3 parties : Evaluations des acquis / phonologie/ graphisme (cf. fiche d’évaluation dans les annexes) :

Résultats (69 enfants testés)

Fiche 2 : Phonologie /23

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Note | < 7 | 7 à 13 | 14 à 23 |
| Nombre d’enfant | 1 | 7 | 61 |

Fiche 3 : Graphisme /6

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Note | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Nombre d’enfant | 0 | 4 | 12 | 3 | 10 | 13 | 25 |

Les enfants de grande section sont vus par l’infirmière scolaire (détection ouïe / audition / langage).

Seuls les enfants ayant eu un score bas sont vus par le médecin scolaire (convocation remise aux parents sous pli confidentiel)

**PMI**

Le médecin et une auxiliaire de la PMI interviennent dans l’école (le plus souvent le vendredi matin), en septembre pour les enfants de moyenne section nés de fin d’année, en janvier pour les enfants de petite section nés en début d’année.

Les parents sont informés par une plaquette de la PMI (cf. support dans les annexes).

Les tests de dépistage sont réalisés à l’école (langage, vue, ouïe, graphisme), l’examen médical est réalisé au centre de PMI (convocation à se rendre au centre PMI Rond-Point de l’Europe, transmise aux parents, non obligatoire)

**Transition vers le CP**

M. Marchand, Directeur Guest élémentaire est favorable à la venue des enfants de grande section à la cantine de l’élémentaire pour un déjeuner pour un déjeuner en juin: semaine du 08 au 12 juin 2015 (quand les effectifs élémentaires sont réduits du fait des classes déplacées).

Ils seront accompagnés par des animateurs.

M. Marchand accueillera les enfants et leur fera visiter les locaux de l’école.

Afin d’aider les futurs élèves de CP à badger seul, les parents élus APELGC ont réalisé un support à distribuer aux enfants, avec une note d’accompagnement pour les parents. Pas d’opposition en séance.

Le support sera distribué aux élèves de grande section début avril pour réaliser un test en collaboration avec le personnel présent près de badgeuse lors de l’accueil du matin.

*Post réunion : les enfants pourront commencer à badger seuls à partir du 08 avril, avec l’aide de Nelly et Hager).*

**Stationnement autour de l’école**

Le stationnement va devenir payant vers le 20 avril dans le quartier Sud des Champs Philippe. La mairie annonce que les enseignants devraient bénéficier d’une carte de stationnement destinés aux résidents (1€ / jour).

**Points divers signalés à la mairie :**

Le déplacement de l’arrêt de bus sur le boulevard de Verdun provoque une gêne pour le point école (manque de visibilité lors de la traversée du boulevard).

Les enseignantes signalent la gêne occasionnée par le passage et le stationnement prolongé des camions poubelle le vendredi matin à 8h30.

**Date du prochain conseil : 18 juin de 18h à 20h**